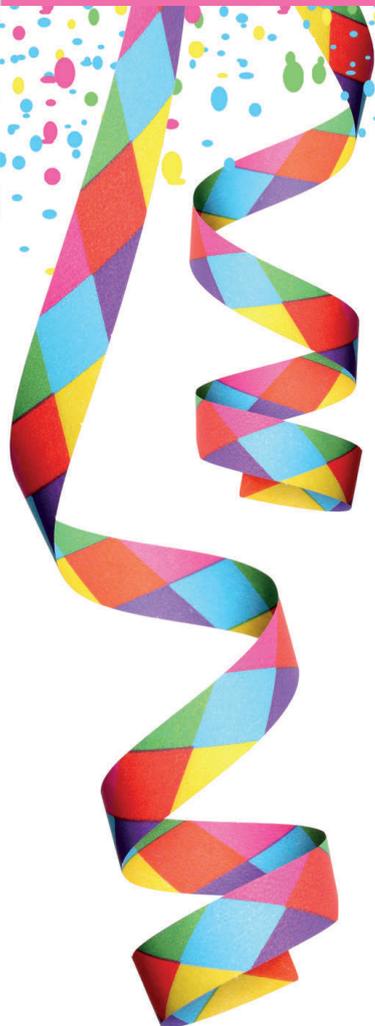


L'appariteur de Rohrwiller



La Cité des Roseaux



Carnaval



Ne pouvant organiser une vraie fête de carnaval cette année, l'association « Les P'tits Roseaux » a organisé un carnaval à l'école...

Les enfants ont pu profiter d'une journée pleine de couleurs : déguisements, confettis, un beignet au Nutella, ainsi qu'un livre offert par l'association.

Un beau moment de bonheur et de rigolade pour tous, avec le soleil en prime. Chaque classe a fait sa photo souvenir.

La prolifération des moustiques

Le SLM67 a été créé en 1983. Le but de ce syndicat est de mettre en commun des moyens matériels et financiers pour contenir la prolifération des moustiques en organisant des campagnes de traitement par voie aérienne et terrestre.

Ce syndicat, présent de Sélestat à Lauterbourg dans 32 communes le long de la bande rhénane, est chargé, non seulement de réduire les nuisances des moustiques communs mais également du moustique tigre qui est apparu depuis quelques années dans notre région.



Son président est le maire de Lauterbourg Jean-Michel Fetsch. La commune de Rohrwiler y adhère depuis 2017.

Le traitement qui consiste à l'épandage d'un produit, dont la substance active biologique est le BTI (*Bacillus thuringiensis israelensis*) pour lutter contre les larves des moustiques, est programmé au printemps par voie aérienne (hélicoptère) dans les zones non accessibles et par voie terrestre par des personnes habilitées, désignées par les communes et confirmées par le syndicat. Pour la commune de Rohrwiler, Roger WEISS et Noël BAERTHEL sont les 2 personnes en charge de ce travail. Le produit appliqué cible uniquement les larves des moustiques et ne contient pas de bactéries vivantes. Le travail de ces personnes consiste à sonder les points d'eau, en déterminant la présence de larves dans les prélèvements. Si la présence est avérée, le traitement par épandage



à la main est effectué.

Le moustique tigre est originaire des pays tropicaux, il est, depuis quelques années, présent dans la plupart des pays et notamment en France surtout dans les lieux habités par l'Homme. Ce moustique est particulièrement agressif et il est vecteur potentiel du virus de la dengue, du chikungunya et du zika. Des pièges ont été posés à Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim et au Neudorf

pour détecter la présence éventuelle de cet insecte. Les résultats étaient positifs. On suspecte également son apparition à Ostwald, Illkirch, Souffelweyersheim et Saverne.

Vous pouvez vous aussi nous signaler sa présence par des photos ou des soupçons dans vos propriétés à la mairie ou par internet sur le site www.signalement-moustique.fr

Comment éviter la prolifération du moustique chez vous ?

Il s'agit d'éviter les flaques d'eau et la présence d'eau dans les pots et autres contenants (fûts de récupération) en mettant un treillis de protection comme indiqué sur la photo.

Pour avoir peu de moustiques, il faudrait que l'été soit chaud avec peu de pluie.

Conseil Municipal

Lors de sa séance du 26 janvier, le conseil municipal a :

1. Voté le maintien à l'identique :

- des tarifs locatifs dans le parc immobilier communal
- des droits de place pour l'occupation du domaine public
- du tarif d'intervention du personnel technique
- du prix des concessions au cimetière.
- du prix des redevances diverses (copies couleurs ou n/b en mairie, etc)

2. Accordé aux agents municipaux l'octroi de la prime gouvernementale pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19. Le montant de cette prime est plafonné à 1000 euros par agent.

3. Décidé à l'unanimité de verser une subvention de 612.03 € au CCAR au titre de l'équité entre les associations pour la prise en charge des dépenses d'énergie.

4. Choisi le devis de l'entreprise Burger de Hoenheim pour un montant de 6 174 € HT pour la réalisation des travaux de sécurisation de l'école maternelle ; à savoir, l'installation d'un portail et d'un portillon à l'avant de la rue des Ecoles et une clôture à l'arrière de la rue St Wendelin.

5. Approuvé les termes de la convention avec l'association « Terroirs de nos villages » qui régit les conditions d'organisation du marché de Rohrwiler.

6. Signé la convention pour l'occupation du domaine public pour l'installation et l'hébergement des équipements des télérelèves de R-GDS. La société est autorisée à installer les concentrateurs sur les bâtiments listés dans la convention en annexe moyennant une redevance de 50 € HT par site équipé.

7. Accordé au Football Club de Rohrwiler une subvention de 4800€ pour réaliser des travaux de rénovation du Club House.

8. Voté le non usage du droit de préemption sur trois déclarations d'intention d'aliéner.

ANNIVERSAIRES



98 ans

Jeanne **SCHOHN** née **SCHMITT** est connue dans le village sous le surnom de "d'ràserer's Jeanne". Elle est née le 10 février 1923 à Rohrwiller où elle résidait jusqu'en novembre 2017. Elle réside actuellement à l'Ehpad de Drusenheim, entourée d'un personnel attentionné. Elle adore colorier et lire. Le contexte sanitaire actuel n'aura pas permis à ses enfants, petits-enfants et à son arrière-petite-fille de fêter dignement cet évènement avec elle. Mais ce n'est que partie remise car Jeanne a bien l'intention de fêter son centenaire.



90 ans

Denise **SCHNAEBELE** est née **CLAUSS** le 6 février 1931 à Rohrwiller. Elle était mariée à Adolphe Schnaebelé durant 57 ans. 90 belles années d'existence et de patience face aux épreuves. De cette union sont nées 4 enfants. Elle est également comblée par ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute sa famille. Denise Schnaebelé a travaillé quelques années dans une usine de filature à Bischwiller. Fervente lectrice des DNA, elle aime également beaucoup les émissions télé et sportives. Elle suit tout particulièrement les matchs de foot.



80 ans

Charles **HEISSERER** a fêté ses 80 ans. Il est né le 14 janvier 1941 et a épousé JUNDT Danièle le 27 mai 1960 à Rohrwiller. De cette union sont nées 3 filles, 7 petits enfants, 5 arrière-petits enfants et un sixième pour bientôt. Jusqu'à sa retraite, il y a 20 ans, Charles Heisserer a travaillé comme chef de chantier à la société Médiaco. Entre jeux, lecture des DNA, promenades, siestes et bons repas, le jeune octogénaire signe pour encore quelques années à ce régime là...

Anniversaires du mois de mars

91 ans	WILHELM née HEISSERER Paulette, le 27
88 ans	SENGER née BOURGER Yvonne, le 18
84 ans	SIEFERMANN née OBERMULLER Simone, le 28
84 ans	MEYER Paul, le 21
84 ans	SCHLUR Charles, le 6
82 ans	REBMANN Bernard, le 29
82 ans	BORSCHNECK Fernand, le 15
82 ans	RIEMER Lucie, le 3
79 ans	STROH née PAULUS Lydia, le 15
79 ans	HÖFER née WETZEL Marie Louise, le 1er
78 ans	SCHOHN née HURLE Marie Berthe, le 3
76 ans	STOJADINOVIC Nedeljko, le 3
76 ans	SPANG née BERAULT Jocelyne, le 21
76 ans	LANG Fernand, le 24
76 ans	FOUQUERAY née LAMBLING Marie Louise, le 29
75 ans	WENGER Paul Alphonse, le 9
75 ans	WENGER née REHM Danielle, le 31

PPRI

Rapport d'enquête publique relative au Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI). **Ce rapport est consultable en mairie mais également en ligne sur www.rohrwiller.fr ou sur <https://vu.fr/PPRIModer>.** Il reprend les interventions des habitants de la commune, celles du Maire et du Conseil municipal, ainsi que les réponses qui ont été apportées. Cette enquête conclut qu'aucun élément rapporté n'est en mesure de modifier les aléas établis.



Associations

Le Football Club Rohrwiller

Malgré une saison difficile et particulière, le président du FCR, Mathieu Wenger, tient à remercier ses membres ainsi que les sponsors qui répondent présent malgré l'arrêt des compétitions. La situation sanitaire ne permet pas de se prononcer sur une reprise du championnat avant la fin de cette saison. Il s'agit donc, pour le club, de préparer dès maintenant la saison 2021/2022. Le chantier sera de créer des équipes de pitchounes et de débutants. Cette phase va se mettre en place après les vacances de Pâques. A cet effet, les responsables du FCR organiseront des journées découvertes et des rencontres avec les parents pour leur présenter ce projet. L'idée est de lancer la prochaine saison du club avec deux équipes séniors, une équipe U15, les débutants et les pitchounes.

La municipalité a accordé une subvention pour la restructuration du club-house ; lieu de vie du club où tous les fidèles aiment se retrouver après les matchs. Avec ce soutien, la municipalité encourage le FCR et son comité à tenir toute sa place dans la vie associative de la commune.

Environnement



Dans ce numéro, nous mettons un petit coup de projecteur sur la très belle initiative de deux Rohrwilloises.

Vous avez peut-être remarqué aux abords de notre village, deux jeunes femmes en train de ramasser des débris. Lors de leur promenade, elles ont décidé de s'attaquer aux débris jetés aux abords des routes par des personnes malheureusement pas très respectueuses de la nature.

Nous ne pouvons que les féliciter de cette action citoyenne pour rendre notre village propre et attrayant.

Si elles souhaitent rester anonymes, il était important de les mettre à l'honneur afin que leur geste pour l'environnement, lui ne le reste pas.

Un grand MERCI à elles.



Marché hebdomadaire
Mardi de 16h à 18h
Place de la Mairie ROHRWILLER

L'appariteur de Rohrwiller

Infos CAH

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La CAH a mis en place une collecte des encombrants. Cette collecte est gratuite et aura lieu une fois par mois.

L'utilisateur qui souhaite se débarrasser d'encombrants doit obligatoirement s'inscrire au préalable auprès du service des ordures ménagères de la CAH au **03.88.73.71.72**. Une date de ramassage lui sera indiquée.

Pour info, prochaine date : Mardi 23 mars.

Nettoyage de Printemps

Chaque année des bénévoles ramassent des déchets dans notre commune, Pourquoi pas vous ?

Retrouvons-nous le Samedi 20 Mars, rendez-vous devant la mairie à 10h.

Sacs et gants fournis.

(sous réserve des restrictions sanitaires)



Contact

Tél: 03.88.63.20.88
53 Grand'Rue-67410 Rohrwiller
Courriel : secretariat@rohrwiller.fr
site : www.rohrwiller.fr

Permanence Mairie

Tous les matins de 8h15 à 12h

Lundi, Mardi de 15h à 18h - Jeudi de 13h à 18h

Vendredi de 13h à 16h

